

Réf: Dossier N° : 53547

## AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « IVOIRE CARREAUX » en abrégé «IC »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY AKOUEDO EPHRATA LOT 389**  
**ILOT 36, 11 BP 92 ABJ 11**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination:** « IVOIRE CARREAUX » en abrégé «IC ».

**Objet:** la production, la commercialisation et l'installation de carreaux . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social:** 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social:** ABIDJAN - COCODY AKOUEDO EPHRATA LOT 389  
 ILOT 36, 11 BP 92 ABJ 11

**GERANT:** Monsieur KOUASSI BLEH RAOUL ULRICH .

**RCCM:** n°CI-ABJ-2018-B-21509 du 29/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée:** 99 ans

**Dépôt au greffe:** n°20374 du 29/08/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

